

Ecole Pierre Longue
218 chemin Pierre
Longue - Lancrans
01200 VALSERHONE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 20/06/2019



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. FERREIRA DE SOUZA, excusé			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY	X		
Maire : Christophe MAYET	X		
Conseillers municipaux : Marie PEREIRA, David MANGOLD	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Adeline CAMPAGNOLA		X	
Anne-Laure CROS	X		
Aline RENAUDIN	X		
Sophie DUMARTIN	X		
Charline BEAUDET	X		
Solène VIGNON	X		
Isabelle DURQUET, AVS		X	
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Karine FRANCISCO		X	
Lucie COUDRY		X	
Patrick BARBE	X		
Marielle BERGERET	X		
Laureline SAINT-PIERRE	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Nancy MOUGEL, Emilie BASTIEN		X	
Médecin scolaire :			
Infirmier€ scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invitée : Marjorie MONLOUBOU	X		
Invitée : Mathilde RICHIN	X		

Procès-verbal établi le 20/06/2019
Le président, directeur de l'école,
Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY
Signature

La secrétaire, Adjoint de direction,
Charline BEAUDET
Signature

Le 20/06/2019

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

1. Effectifs de l'école
2. Projets et activités
3. Aménagements et équipements - Périscolaire
4. Questions et remarques des délégués de classes
5. Questions et remarques des représentants de parents d'élèves
6. Remarques et questions des enseignants

Accueil en particulier de M. David MANGOLD, de la mairie de Valserhône, Mme Marjorie MONLOUBOU, de la mairie de Lancrans ainsi que Mme Mathilde RICHIN, enseignante nouvellement nommée sur l'école à la prochaine rentrée. Une enseignante a été nommée sur le second poste mais sa venue dépend d'une décision de fermeture d'une classe de son école. Si cette enseignante conserve sa classe, il n'est pas certain d'avoir une nomination définitive la semaine prochaine, ce qui reporterait potentiellement cette décision à fin août.

Le directeur tient à remercier en cette fin d'année Mme Solène VIGNON, Mme Sophie DUMARTIN ainsi que Mme Adeline CAMPAGNOLA qui nous quittent pour de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons un très bel été (en avance) et surtout une très bonne rentrée dans leurs nouvelles écoles.

Nous accueillons Mme RICHIN pour succéder à Mme CAMPAGNOLA au sein de l'école.

Tour de table

1) Effectifs de l'école

Situation actuelle :

Actuellement 114 élèves.

Prévisions pour la rentrée 2019 :

116 élèves prévus pour la rentrée prochaine

13 PS ; 21 MS ; 15 GS ; 16 CP ; 15 CE1 ; 11 CE2 ; 15 CM1 ; 10 CM2

Compte tenu de la nomination très récente de Mme RICHIN et Mme LATHUILLERE sur l'école, la répartition des élèves dans les classes n'est pas encore arrêtée. Elle sera communiquée par le biais du tableau d'affichage en fin d'année.

2) Projets et activités

- **Projet « Les Arts du Cirque »** : nous entamons notre dernière ligne droite de l'année clôturée par le gros projet de l'école sur quinze jours et portant sur le thème du cirque. Nous prenons le temps pendant ce conseil de décrire plus concrètement la réalisation de ce projet.

1. Présentation de l'ETAC :

L'ETAC est l'école des Techniques et Arts du Cirque de Bourg-en-Bresse. L'une de leur mission est de promouvoir les activités artistiques autour du cirque en accompagnant les enseignants dans leur projet pédagogique. Cette aide se manifeste, en ce qui nous concerne ici à Lancrans, par la mise à disposition d'un chapiteau ainsi que d'une intervenante spécialisée qui pourra aider les enseignants dans la découverte de ce milieu et des activités qui lui sont rattachées.

2. Présentation du projet :

Le projet pédagogique, en lien avec les programmes, a été travaillé et rédigé au sein de l'équipe et a été validé par Monsieur Adrien FERERRA DE SOUZA, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription du Pays de Gex Sud.

Quelques informations extraites de ce projet pédagogique, dans sa partie introductive, vous sont présentées ci-dessous, en particulier la description des apports pour l'élève:

1. L'atelier cirque permet l'initiation et formation aux activités :

- de jonglage : balles, foulards, anneaux, diablo, bâtons du diable, assiettes chinoises...
- d'équilibre : boule, rouleau américain, monocycle, fil,
- d'acrobatie : tissu, trapèze

2. Développement du sens artistique et créatif :

Initiation à la construction d'un spectacle, en construire le scénario.

3. Favorise le sens du travail en équipe (duos, trios...) : entraide, échanges.

4. Renforcement de la **confiance en soi** et l'échange avec les autres dans le but de se produire et d'être vu. Il permet également de comprendre les vertus de l'**humilité**, de prendre conscience de la nécessité de la **persévérance** ainsi que l'**acceptation des phases d'échec**.

5. Découverte d'un art ancestral qui fait partie de la culture de nombreux pays.

3. Organisation pratique du projet :

- Montage du chapiteau sur le « terrain stabilisé », en contre-bas de l'école : il aura lieu ce week-end les samedi 22 et dimanche 23 juin. Il est dirigé par un ou plusieurs personnels de l'ETAC et assuré par l'aide gracieuse de parents volontaires que toute l'équipe enseignante remercie. Les parents volontaires sont répartis sur les 4 demi-journées de manière équilibrée et n'excédant pas 2 demi-journées de volontariat sur l'ensemble du montage ET démontage. Une équipe par demi-journée est de l'ordre d'une dizaine de personnes.

La venue de la remorque a été anticipée et le terrain préparé par les services de Valsershône, de même que l'alimentation électrique qui sera effective le samedi 22 juin.

- L'intervenante loge sur place et nous remercions l'Hôtel du Sorgia d'avoir accepté de lui faire bénéficier des commodités sanitaires pour ses quinze jours de présence.
- Démontage du chapiteau sur 3 demi-journées à partir du samedi 6 juillet après-midi. Celui-ci est également rendu possible grâce au concours de bénévoles parmi les parents d'élèves.

4. Kermesse :

- Nous avons souhaité permettre aux parents de pouvoir se rendre compte de tout ce que leurs enfants ont pu découvrir et réaliser pendant cette quinzaine très spéciale. Ainsi, en lien avec le Sou des écoles sans qui nous n'aurions pas pu concrétiser ce projet, nous proposons deux représentations (PMG1 – CP – CM à 10h30 et PMG2 – CE à 13h) qui s'articulent autour du repas et de jeux que proposent le Sou des écoles. Nous appelons tous les parents à réserver leur repas (coupons dans le cahier de liaison) afin de profiter de cette journée tous ensemble et de soutenir par ce biais les actions du Sou.
- Pour des raisons de sécurité, le nombre de places sous le chapiteau est limité. Aussi, nous avons procédé à un premier sondage des réservations pour les représentations :
 - Places assurées : 4 par élève maximum.
 - Places supplémentaires souhaitées

A l'issue de ce sondage, et si certaines familles le demandent, nous pourrions éventuellement redistribuer des places si le nombre maximum n'est pas atteint.

Enfin, l'appel aux bénévoles a toujours cours et tous sont les bienvenus pour :

- L'aide à l'installation pré-événement
- Une aide ponctuelle lors de l'évènement
- Une aide post-événement

N'hésitez pas à vous manifester. Nous vous en remercions.

Projet pour la rentrée.

- **Projet piscine :** Nous avons été pour une fois les premiers à se manifester pour les créneaux de bassin de l'année prochaine. Nous espérons pouvoir bénéficier de créneaux sur les périodes 4 ou 5 l'année prochaine.
- **Projet musique :** Dès la rentrée, nous pourrions bénéficier de l'aide de l'équipe du CRC (conservatoire à rayonnement communal de la commune Valserhône) pour nous accompagner dans des projets musique sur toute l'école. Nous envisageons de travailler tous sur un même thème mais en les prenant sous des angles différents ou avec des outils différents. La fin de ce projet devrait se clôturer par un spectacle en fin d'année. Nous pourrions compter sur la possibilité de travailler avec des intervenants du CRC. Mme Marjorie Monloubou est invitée en particulier dans ce sens pour pouvoir nous décrire cette nouvelle relation issue de la nouvelle commune de Valserhône.
Parole à Mme Monloubou.
En ce qui concerne les projets spécifiques, ils sont travaillés ces-jours-ci avec les nouvelles enseignantes et le CRC.

* **fin d'année :** remise de calculatrices offertes par la commune Valserhône et de dictionnaires offerts par le Sou des écoles aux CM2, vendredi 28 juin, heure à confirmer.

3) Aménagements et équipements

- **Projet numérique :** l'année dernière, l'école a travaillé sur un projet d'équipements numériques. Ce projet est basé sur deux volets :
 - Implémentation de Tableaux Blancs Interactifs (TBI) dans chacune des 5 classes
 - Implémentation de solutions mobiles type tablettes

Ce projet a été présenté au conseil municipal de Lancrans le 04/05/2018 au cours duquel il y a reçu un accueil favorable. Une équipe d'élus est venue en soutien pour discuter avec des fournisseurs et affiner avec nous les besoins matériels. Nous avons également pu profiter de nombreux conseils et retours d'expérience de la part de Grégory Déshors, enseignant référent aux usages du numérique de la circonscription qui a accompagné cette démarche.

Fin 2018, ce projet a été complété par une demande d'aide auprès du ministère de l'éducation nationale. Ce projet dit ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité) vient d'être approuvé par le ministère et prévoit l'attribution d'une subvention de presque 7000 €.

L'intégration de la commune de Lancrans à Valserhône ne remet pas en cause l'attribution de cette subvention mais une demande nous est faite sur l'ensemble des écoles de Valserhône de choisir pour les élémentaires, entre tablettes, tablettes avec claviers ou portables. On nous indique que ce choix sera fait à la majorité.

L'école regrette une telle décision qui remet en cause les besoins spécifiques à chaque école.

Déjà équipée de PC pour les classes élémentaires, l'équipe d'école s'investit pleinement dans cette discussion afin que les classes puissent être dotées de tablettes, aux fonctionnalités différentes et plus versatiles. Il s'agit là des souhaits initiaux des enseignants, ainsi que ce qui a été présenté à la municipalité et au projet ENIR.

En pratique, nous avons pu bénéficier de la part des équipes de Valserhône de l'implémentation de bornes wifi déconnectables ainsi qu'une remise au propre de la baie de brassage et l'activation de toutes les prises réseau de l'école.

Malgré les difficultés d'harmonisation entre toutes les écoles, avec la contrainte de tenter de respecter les souhaits des enseignants (guidés par l'aspect pédagogique), nous tenons à remercier les équipes de Valserhône. En effet, nous apprécions la réactivité des services informatiques ainsi que l'écoute qui est faite de nos interrogations.

Mairie : M. Mangold nous confirme que les installations des 5 TBI devraient pouvoir être faites courant du prochain semestre. Toutes les installations doivent être terminées avant fin décembre. Sur la question des PC des élémentaires proposés à la place des tablettes souhaitées par l'école, M. Mangold nous indique qu'une prise en compte de nos besoins est à l'étude.

4) Remarques et questions des représentants des élèves

Un point soulevé par les élèves lors du dernier conseil :

- Pour la cantine, la mairie avait accepté de mettre une poubelle spécifique et un compost pour, à défaut de pouvoir éviter le gâchis, en tout cas réutiliser les déchets organiques.

Ecole : Est-ce toujours possible ? Ceci pourrait-il être mis en place pour la prochaine rentrée ?

Mairie : Il faut réfléchir au modèle du composteur, le volume des déchets de la cantine est assez volumineux. S'informer sur le projet écolopoules (implantation d'un poulailler à l'école pour une période).

Nouvelles questions :

1. Serait-il possible de délimiter les zones de foot et de basket par des marquages au sol ?

Ecole : Cette question a été retenue car elle est cohérente avec la mise en place l'an dernier de zones spécifiques (zone jeux calmes, zone jeux type « loup », zone sur demande, zone foot, zone basket). Ces délimitations sont bien connues des élèves et nous nous efforçons de les maintenir sur le temps périscolaire. Ces marquages sont une demande faite dans le sens d'une facilité des arbitrages.

Mairie : C'est possible, il faut simplement le prévoir avant la période hivernale. L'école devra faire une demande précise.

5) Remarques et questions des représentants de parents d'élèves

1. La commune de Bellegarde était sur une semaine de 4.5 jours (mercredi matin). La commune de Lancrans était sur une semaine de 4 jours. Avec Valsershône, quel sera le rythme scolaire de nos enfants à la rentrée 2019 ?
Ecole : Les écoles de Bellegarde fonctionnaient déjà cette année sur 4 jours. Le rythme scolaire pour Bellegarde et Lancrans restera donc sur 4 jours.
2. Serait-il possible qu'un accompagnement des PS par les parents au début de l'année scolaire soit possible au sein de l'école ? Possibilité de rentrer dans l'école pour voir les travaux des élèves ?
Ecole : Ponctuellement, il serait envisageable d'ouvrir les portes de l'école aux parents comme cela a été fait cette année lors d'événements.
3. Belle dynamique au sein du périscolaire remarquée et saluée par les parents d'élèves.
4. Serait-ce possible de proposer aux élèves de Lancrans davantage de sorties neige ?
Mairie : C'est envisageable mais il faut voir les coûts.

6) Remarques et questions des enseignants

1. M. David Mangold souhaite-t-il prendre la parole pour expliquer les mesures phares vis-à-vis de la gestion des équipes du périscolaire et l'interaction future entre celle-ci et l'équipe enseignante ? Et/ou sur d'autres sujets ?
Mairie : M. Mangold a pris ses fonctions le 13 mai. Il prend ses marques progressivement. Il a déjà eu l'occasion de rencontrer les directeurs des écoles qu'il doit gérer.
Pour la rentrée il y aura quelques évolutions au niveau périscolaire.
 - Le règlement intérieur va légèrement évoluer et sera commun au sein de la nouvelle commune.
 - Evolution sur les pratiques tarifaires avec trois quotients (cantine, garderie) dès le 1^{er} septembre.
 - Le portail famille actuel (logiciel de gestion des réservations) ne pourra fournir un service efficace pour l'ensemble de la commune Valsershône, il sera remplacé par un autre site de gestion.
 - Nouveau dossier unique d'inscription périscolaire et extrascolaire pour l'ensemble de la nouvelle commune à remplir en début d'année scolaire.
 - L'amplitude horaire de la garderie va augmenter : garderie à partir de 7h et jusqu'à 18h30 le soir.
 - Le marché de la restauration va être relancé, avec cahier des charges idem à l'ancien. (min 20% de produits bio) regroupement autour d'un même marché avec d'autres communes alentours (ex : Villes)
1. Peut-on avoir un organigramme des services de Valsershône ?
Mairie : Nous vous fournirons un organigramme général et un organigramme du service scolaire.
2. Un entretien minimal du potager, au même titre que l'herbe dans les cours, peut-il être prévu ? (élagage à l'automne et débroussaillages ponctuels au printemps) ?
Mairie : On peut prévoir ce genre d'entretien 2 à 3 fois par an.
3. Faut-il faire une demande pour faire enlever déchets types briques cassées, cartons et palettes de livraisons ?
Mairie : Lorsque cela s'entasse, il faut faire une demande.

Aucun membre du conseil n'ayant d'autre point à aborder, le conseil est clos à 19h55.